



Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2002-III-8

ISBN 0-660-61506-1



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Budget des dépenses
2001-2002

Un rapport sur les plans et les priorités

Brian Tobin
Ministre de l'Industrie

Canada

Table des matières

| | |
|---|----|
| Section I : Messages | |
| 1.1 Message du Ministre pour le Portefeuille | 1 |
| 1.2 Message du secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement) | 3 |
| 1.3 Déclaration de la direction | 4 |
| Section II : Vue d'ensemble du CRSH | |
| 2.1 Quoi de neuf? | 5 |
| Une allocation spéciale de 100 millions de dollars destinée à une initiative de recherche ciblée sur la nouvelle économie | 5 |
| Le CRSH accueille le Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada | 5 |
| Un nouveau cadre de responsabilité axée sur les résultats | 6 |
| 2.2 Mandat, rôle et responsabilités | 6 |
| Objectifs | 7 |
| Gouvernance | 7 |
| 2.3 Objectifs des programmes du CRSH | 9 |
| 2.4 Contexte de planification | 9 |
| Renouveler le corps professoral des universités | 9 |
| Une demande croissante de connaissances et de compétences en sciences humaines | 10 |
| L'augmentation du coût de la recherche | 10 |
| L'explosion des activités de recherche et de la demande de subventions | 12 |
| 2.5 Dépenses prévues | 13 |
| Tableau 1 : Dépenses prévues | 13 |
| Section III : Plans, résultats, activités et ressources | |
| 3.1 Description du secteur d'activité | 14 |
| 3.2 Principal engagement en matière de résultats, résultats prévus, activités et ressources connexes | 14 |
| Appuyer la formation en sciences humaines | 14 |
| Tableau 2 : Principal engagement en matière de résultats, résultats prévus, activités et ressources connexes | 15 |
| Promouvoir la collaboration en recherche, les partenariats et les alliances de recherche avec les secteurs privé et bénévole | 16 |
| Maintenir une forte capacité d'innovation | 17 |
| Promouvoir la recherche et gérer les connaissances | 18 |
| Tableau 3 : Plan d'amélioration des services du CRSH | 19 |

| | |
|--|-----------|
| Section IV : Initiatives conjointes | |
| 4.1 Initiatives horizontales | 22 |
| 4.2 Initiatives collectives | 22 |
| Tableau 4 : Initiatives collectives en cours au CRSH | 23 |
| Section V : Renseignements financiers | |
| Tableau 5 : Sommaire des paiements de transfert | 27 |
| Tableau 6 : Source des recettes non disponibles | 28 |
| Tableau 7 : Coût net du programme en 2001-2002 | 29 |
| Bibliographie | 30 |

Section I :

1.1 Message du Ministre pour le Portefeuille

Nous voyons le Canada comme un pays fort et dynamique, un chef de file de l'économie mondiale du savoir et un endroit où tous les citoyens peuvent bénéficier de la prospérité économique et sociale.

C'est pourquoi le gouvernement investit dans le savoir et l'innovation, piliers de notre qualité de vie. Grâce à des investissements stratégiques dans le perfectionnement des compétences, la création du savoir et les nouvelles technologies, il est résolu à enrichir l'infrastructure du savoir, à favoriser l'innovation et la recherche et à aider le Canada à s'imposer plus rapidement en tant que chef de file de la nouvelle économie.

La stratégie du gouvernement consistant à investir dans le savoir et l'innovation stimule déjà la création d'entreprises, de produits, de procédés et d'emplois. Les quinze organisations membres du Portefeuille de l'Industrie contribuent à la croissance économique, ce qui améliore la qualité de vie et le bien-être de tous les Canadiens.

Le Portefeuille de l'Industrie dispose de plus de 40 p. 100 des fonds fédéraux consacrés aux sciences et à la technologie et de bon nombre de leviers microéconomiques. Il les emploie de manière déterminante sur plusieurs plans : faire la promotion de l'innovation dans le domaine scientifique et technologique, aider les petites et moyennes entreprises à prendre leur essor, stimuler le commerce et l'investissement et favoriser la croissance économique des collectivités canadiennes.

Je suis heureux de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* au nom du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Ce document informe la population canadienne des réalisations prévues pour les trois prochains exercices. Dans les années à venir, le CRSH continuera à produire les connaissances et à bâtir les compétences dont le Canada a besoin pour conserver sa capacité d'innover, demeurer concurrentiel et préserver sa qualité de vie. Plus précisément, le

Les membres du Portefeuille de l'Industrie :

Agence de promotion du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur du Canada
Commission canadienne du tourisme*
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Société d'expansion du Cap-Breton
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

* Organisation non tenue de soumettre un rapport

CRSH se fonde sur ses programmes de bourses et de subventions pour appuyer des recherches qui nous aident à comprendre la nature de la société en pleine mutation dans laquelle nous vivons ainsi qu'à faire face aux nouveaux défis d'ordre culturel, social et économique. Il formera des experts hautement qualifiés qui se destinent à des carrières en recherche dans les universités et les organismes publics et privés. Il créera des partenariats de recherche afin de combler les lacunes dans nos connaissances stratégiques et d'appuyer un processus de prise de décisions fondé sur des faits scientifiques. Finalement, le CRSH encouragera de meilleurs mécanismes d'échange des connaissances avec les utilisateurs de la recherche et le grand public.

Nous mettrons nos efforts en commun avec des organisations telles que le CRSH, pour tirer parti des points forts et des possibilités qui existent à la grandeur du pays.

L'honorable Brian Tobin

1.2 Message du secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)

Nous vivons à une époque où les changements sociaux, économiques et technologiques sont rapides. Le gouvernement se penche donc assidûment sur la question de savoir quelles seront les répercussions de ces changements sur notre pays et sur nos citoyens, en collaboration avec nos partenaires des universités, du secteur privé, les groupes bénévoles et d'autres organismes gouvernementaux.

Notre quotidien est de plus en plus imprégné des progrès de la science et de la technologie. La profonde influence de la science et de la technologie transparait en effet dans notre système de soins de santé, dans nos emplois, dans notre sécurité et dans notre culture. La recherche va donc de pair avec la capacité d'une communauté de préserver une qualité de la vie permanente, une croissance économique soutenue, et un développement durable.

Notre niveau de vie est étroitement lié à notre réussite à créer du savoir, à nous adapter et à innover. Les Canadiens récoltent les fruits d'une économie solide et croissante. Mais nous ne pouvons simplement pas supposer que cette prospérité durera toujours. Les gouvernements, en tandem avec leurs partenaires de recherche, doivent adopter une approche très ouverte, dans une perspective multidisciplinaire s'étendant aux sciences naturelles et au génie, aux sciences de la vie, aux sciences sociales et aux lettres. Les décisions prises par les gouvernements —et solidement fondées sur des avis objectifs provenant de sources dignes de foi — influenceront sur la vie de chaque Canadien, sur l'interaction de nos communautés et sur l'avenir de nos entreprises, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.

Nous devons être à l'avant-garde de certains secteurs mondiaux de la recherche et de la technologie. Nous devons former et retenir des entrepreneurs en technologie de calibre mondial — des gens qui possèdent le savoir-faire et l'énergie pour commercialiser les découvertes de la recherche. Nous devons prendre appui sur l'image du Canada en tant que pays avancé sur le plan technologique, caractérisé par l'esprit d'entreprise, la créativité et l'innovation. Il nous faut aussi renforcer notre présence sur les marchés mondiaux de la science et de la technologie à l'étranger.

La vision du gouvernement pour l'avenir est celle d'une société dont l'économie est concurrentielle, dont la population est en bonne santé, dont les enfants sont bien préparés et qui investit dans le savoir et les compétences.

L'honorable Gilbert Normand

1.3 Déclaration de la direction

RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS 2001-2002

Je soumetts, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002 du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

À ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent rapport :

- décrivent fidèlement les mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Marc Renaud, président

Date

Section II : Vue d'ensemble du CRSH

2.1 QUOI DE NEUF?

Une allocation spéciale de 100 millions de dollars destinée à une initiative de recherche ciblée sur la nouvelle économie

Le CRSH a reçu le mandat d'administrer une initiative de recherche ciblée sur la nouvelle économie. L'Initiative de la nouvelle économie (INÉ) favorisera et appuiera la recherche qui nous permettra d'approfondir nos connaissances sur la nouvelle économie et sur les stratégies de gestion, d'éducation et d'apprentissage continu qui assureront aux Canadiens leur pleine participation dans la nouvelle économie et les avantages auxquels ils ont droit.

Le CRSH lancera la nouvelle initiative en avril 2001, après des consultations auprès des chercheurs et des utilisateurs de la recherche. Les recherches subventionnées dans le cadre de l'initiative permettront de mieux comprendre la nature changeante de la nouvelle économie, les possibilités qu'elle offre et les compétences qu'elle exige. Elle encouragera l'établissement de nouveaux partenariats interdisciplinaires et multidisciplinaires. En outre, elle augmentera considérablement la capacité des décideurs des secteurs public et privé à élaborer de nouvelles politiques et méthodes qui augmenteront les chances de succès des Canadiens dans le contexte de la nouvelle économie.

L'allocation spéciale de 100 millions de dollars sur cinq ans servira à financer cette initiative, qui débutera en 2001.

Le CRSH accueille le Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada

Le gouvernement du Canada a confié au CRSH la responsabilité d'administrer le budget de 900 millions de dollars qu'il consacrera, d'ici 2004-2005, à la création de 2 000 chaires de recherche dans les universités canadiennes. Le Programme des chaires de recherche du Canada est dirigé par les trois organismes subventionnaires fédéraux, soit le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le CRSH, ainsi que par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et Industrie Canada. Il aidera les universités canadiennes à attirer et à conserver les meilleurs chercheurs et à exceller dans la recherche en santé, en sciences naturelles, en sciences sociales et dans la technologie et les humanités.

Monsieur Marc Renaud, président du CRSH, est le premier président du Comité directeur du Programme, qui supervise l'administration du Programme et fournit l'orientation politique nécessaire.

Le premier concours du Programme des chaires de recherche du Canada, dont les résultats ont été annoncés par le premier ministre, s'est déroulé à l'automne 2000. Il a mené à la création de 195 chaires de recherche partout au Canada dans différents domaines, notamment la génétique, la conception et la fabrication, l'intelligence artificielle, la santé de la population, l'éducation et les études urbaines. (Voir les pages 17 et 18.)

Un nouveau cadre de responsabilité axée sur les résultats

Dans le but de répondre aux attentes et aux politiques du gouvernement décrites dans le rapport du Conseil du Trésor, *Une gestion axée sur les résultats 1999*, le CRSH a élaboré un nouveau cadre de responsabilité axée sur les résultats et conforme à sa mission, à ses objectifs et à ses principes de fonctionnement fondamentaux. Bien que le CRSH recueille déjà des données importantes sur ses activités et ses résultats, le nouveau cadre de responsabilité et les outils de mesure qui lui sont associés augmenteront fortement les connaissances que le CRSH possède sur les résultats des recherches qu'il subventionne. Par ailleurs, le CRSH a adopté un nouveau plan d'évaluation de ses politiques et programmes qui en accoitra l'importance, l'efficacité et l'efficience.

2.2 MANDAT, RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Le **mandat** du Conseil, qui repose sur les pouvoirs et les responsabilités qui lui ont été délégués en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* (1976-77, chap. 24, art. 2), consiste :

- à promouvoir et à soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines;
- à conseiller le ministre de l'Industrie sur les aspects de cette recherche que ce dernier lui demande d'examiner.

Le CRSH finance des recherches dans plusieurs disciplines

administration, anthropologie, archéologie
beaux-arts, commerce et études administratives
communications et médias, criminologie
droit, économie, éducation, éthique
études classiques, études environnementales
études interdisciplinaires et
multidisciplinaires
études médiévales, études religieuses
études sur les Autochtones
études sur les femmes
études urbaines et régionales
géographie, histoire, langues modernes
linguistique, littérature, philosophie, psychologie
relations industrielles, sciences politiques
sociologie, travail social

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est un organisme fédéral qui appuie la recherche universitaire en sciences humaines grâce à des subventions de recherche et à des initiatives conjointes réalisées avec de nombreuses organisations des secteurs public, privé et communautaire. Le CRSH appuie également la formation avancée dans les disciplines des sciences humaines. Sa clientèle principale représente 18 000 professeurs à plein temps (53 p. 100 de tous les chercheurs universitaires à plein temps au Canada) et environ 33 000 étudiants des cycles supérieurs à plein temps dans les universités canadiennes (61 p. 100 des étudiants).

Le CRSH appuie la recherche dans toutes les disciplines des sciences humaines et sur une multitude de sujets interdisciplinaires, par exemple l'incidence des facteurs génétiques sur les soins de santé, le développement de l'inforoute, l'immigration et la cohésion sociale, la gestion du changement technologique dans la nouvelle économie, le patrimoine culturel canadien et la durabilité de l'environnement.

Le CRSH accorde ses bourses et ses subventions par voie de concours indépendants et très concurrentiels fondés sur une évaluation par les pairs, afin de ne subventionner que les projets de recherche de grande qualité et les meilleurs candidats.

Le CRSH joue un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques de recherche et un rôle de catalyseur au sein de la communauté des chercheurs en sciences humaines. Il tente de consolider et de structurer l'entreprise nationale de recherche en sciences humaines, de favoriser l'accroissement des connaissances et l'innovation, et de répondre efficacement aux besoins changeants des secteurs public, privé et communautaire et de la société canadienne.

Objectifs

L'objectif du CRSH dans les années qui viennent consistera à continuer à orienter la recherche dans des directions qui favorisent l'excellence, l'innovation, la productivité et la pertinence sociale et économique. Pour y parvenir :

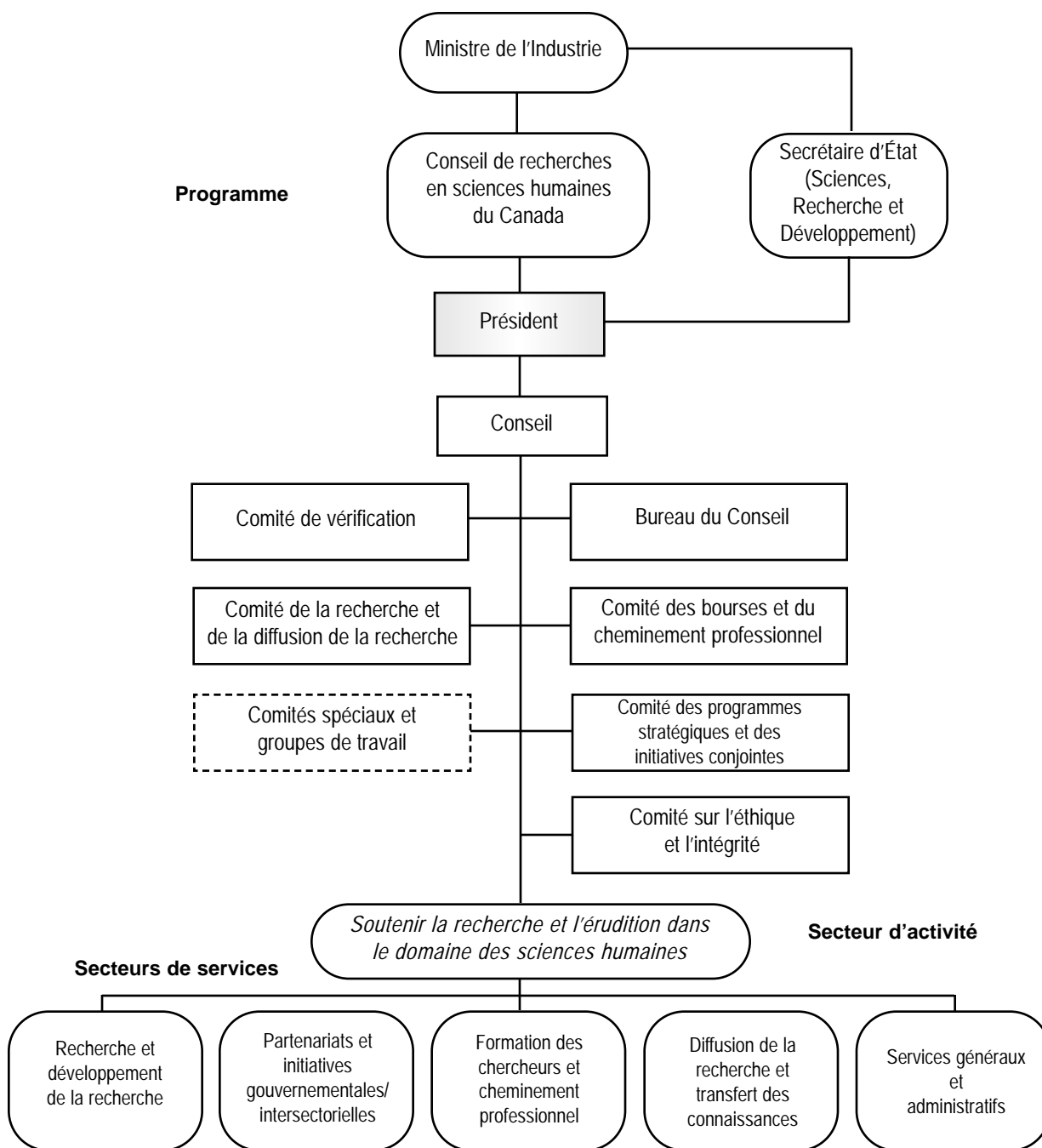
- il continuera à soutenir l'excellence en recherche et en formation;

- il bâtira la capacité de recherche et encouragera la recherche effectuée en partenariat avec les utilisateurs au gouvernement, dans le secteur privé et les organismes bénévoles;
- il se positionnera plus efficacement à titre de diffuseur des connaissances en rendant compte de façon efficace des recherches qu'il subventionne dans un langage simple et accessible pour les élus et la population canadienne;
- il optimisera sa contribution au programme de politiques de recherche et d'innovation du gouvernement.

Gouvernance

Le CRSH rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie et est dirigé par un conseil d'administration de 22 membres nommés par le gouverneur en conseil afin de représenter les intérêts du milieu universitaire et des secteurs public et privé de toutes les régions du Canada. Plusieurs comités consultatifs aident le Conseil à établir de nouvelles orientations politiques, des programmes de subventions et des structures de responsabilité. En 2001, afin de mettre en oeuvre un cadre de responsabilité axée sur les résultats et davantage décloisonné pour ses programmes, le CRSH prévoit fusionner deux de ses comités permanents : le Comité de la recherche et de la diffusion de la recherche et le Comité des programmes stratégiques et des initiatives conjointes.

Conseil de recherches en sciences humaines Structure décisionnelle



2.3 OBJECTIFS DES PROGRAMMES DU CRSH

Les objectifs principaux du CRSH sont :

- d'appuyer la recherche et la formation avancée de qualité pour nous aider à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous;
- de contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, les industries, les responsables de l'élaboration des politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société.

De plus, le CRSH a adopté cinq principes fondamentaux qui guident sa planification, sa gestion et son évaluation :

2.4 CONTEXTE DE PLANIFICATION

Un défi continu pour le CRSH consiste à trouver des façons efficaces de répondre à la fois aux besoins en recherche et en formation de sa clientèle diversifiée et aux besoins changeants de la société canadienne. Les principaux facteurs environnementaux qui influent sur les opérations du CRSH sont décrits ci-dessous.

Principes fondamentaux

Excellence sur le plan intellectuel : Grâce à son système rigoureux et concurrentiel d'évaluation par les pairs, le CRSH appuie les recherches qui répondent aux plus hautes normes sur le plan intellectuel.

Impartialité : Le CRSH est un organisme autonome du gouvernement, ce qui garantit l'indépendance de son processus de prise de décisions.

Accès public : Le CRSH exige que les résultats de toutes les recherches qu'il subventionne soient accessibles aux Canadiens.

Responsabilité : Le CRSH rend compte publiquement de ses processus et des résultats de ses investissements.

Innovation : Le CRSH adapte ses activités aux défis que doivent relever les Canadiens et la communauté des chercheurs au Canada.

Renouveler le corps professoral des universités

On estime qu'au cours des dix prochaines années, plus de 20 000 des 33 000 professeurs dans les universités canadiennes prendront leur retraite ou quitteront leurs fonctions. Or, d'ici 2010, les inscriptions dans les universités canadiennes devraient augmenter de plus de 20 p. 100, voire de 40 p. 100 en Colombie-Britannique et en Ontario. Les départs à la retraite et l'augmentation des inscriptions signifient que les universités devront embaucher 30 000 nouveaux

Partenaires au sein de ses initiatives conjointes

professeurs au cours de la décennie. En sciences humaines seulement, quelque 5 000 professeurs seront recrutés d'ici 2005.

Par conséquent, le CRSH doit réaffirmer son engagement à l'égard de la formation des chercheurs en sciences humaines afin de s'assurer que les universités canadiennes sont en mesure de renouveler leur corps professoral.

Une demande croissante de connaissances et de compétences en sciences humaines

En ce début de XXI^e siècle, le Canada est confronté à des défis sociaux d'une complexité sans précédent. Ceci comprend le vieillissement rapide de la population, la mondialisation de l'économie et ses répercussions sur l'emploi et les identités culturelles, l'adaptation réussie à la révolution technologique, la place des jeunes dans la société, les implications morales et éthiques de la recherche sur le génome, le rôle changeant du Canada dans le monde, l'incidence du réchauffement de la planète sur les ressources sociales, économiques et humaines. On reconnaît de plus en plus que le Canada a besoin de connaissances et de compétences rigoureuses et poussées pour relever ces défis et formuler des stratégies et des interventions qui contribueront efficacement aux politiques publiques. Du fait qu'il est le seul organisme indépendant subventionnant la recherche en sciences humaines, le CRSH doit jouer un rôle de premier plan pour combler ces lacunes dans nos connaissances.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Industrie Canada
Statistique Canada
Santé Canada
Bureau du Conseil privé
Commission du droit du Canada
Service canadien des forêts
Pêches et Océans
Citoyenneté et Immigration
Conseil national de recherche du Canada
Secrétariat de la recherche sur les politiques
Instituts de recherche en santé du Canada
Institut national du cancer du Canada
Société canadienne d'hypothèques et de logement

L'importance de ce rôle est révélée par le fait que les ministères comme les organismes communautaires sollicitent sans cesse et davantage le CRSH pour qu'il les aide, par l'entremise de partenariats de recherche, à produire des connaissances axées sur les politiques.

L'augmentation du coût de la recherche

Les nouvelles méthodes de production des connaissances ont entraîné des coûts accrus pour la recherche en sciences humaines.

Équipes de recherche multi-disciplinaires et internationales

On note une nette augmentation des recherches axées sur la résolution de problèmes et effectuées par de grandes équipes de chercheurs représentant une multitude de disciplines, de secteurs scientifiques et d'universités et comprenant un grand nombre d'assistants-étudiants et de collaborateurs de la communauté ou de pays étrangers. Ces projets de recherche nécessitent un budget considérable. Voici deux projets qui illustrent bien cette tendance.

- Le projet Metropolis appuie des recherches sur l'incidence de l'immigration sur les villes. Il regroupe neuf agences et ministères fédéraux, plus de 300 chercheurs partout au Canada, des centaines de partenaires de la communauté et des collaborateurs répartis dans 15 pays. Le CRSH lui consacre une subvention de 8 millions de dollars répartis sur six ans.
- Le projet international sur les dossiers permanents authentiques dans les systèmes électroniques vise à élaborer des politiques nationales, internationales et organisationnelles pour la conservation de dossiers électroniques authentiques. Ce projet réunit 50 chercheurs canadiens et des collaborateurs de quelque 30 organismes étrangers, notamment l'American National Historical Publications and Records Commission, les US National Archives and Records et le

conseil national de recherche de l'Italie. Le projet a, jusqu'à présent, reçu 6 millions de dollars sur trois ans de sources canadiennes et étrangères.

Les nouvelles technologies

L'accès aux nouvelles technologies nous incite à élaborer des projets d'infrastructures de grande envergure. Les recherches contemporaines requièrent des données et des technologies de communication de pointe, de même que la création de bases de données et d'outils multimédias complexes, modernes et accessibles. Ces outils sont beaucoup plus coûteux que ceux plus traditionnels, mais ils sont absolument nécessaires si le Canada veut attirer et conserver chez lui des chercheurs de renom et effectuer des recherches de classe internationale.

L'inflation et le dollar canadien

L'inflation normale des sept dernières années a entraîné une augmentation de 15 p. 100 du coût de la vie. Les chercheurs canadiens doivent composer avec l'augmentation des frais de voyage et des salaires versés aux étudiants, de même qu'avec un dollar canadien dévalué. Par ailleurs, les frais d'acquisition des bibliothèques telles les revues savantes ont grimpé énormément. Tous ces facteurs ont contribué à l'augmentation des coûts associés à la recherche en sciences humaines.

L'explosion des activités de recherche et de la demande de subventions

Les nouvelles méthodes de recherche, la demande accrue de connaissances pertinentes à l'élaboration de politiques, l'arrivée de jeunes et nouveaux professeurs beaucoup plus dynamiques que leurs prédécesseurs lorsqu'il s'agit d'obtenir l'aide du CRSH, le lancement de nouveaux programmes novateurs comme le Programme des chaires de recherche du Canada, ont favorisé l'éclosion au Canada d'un climat propice à la réalisation de projets de recherche audacieux de grande qualité.

Le CRSH n'a pas toutes les ressources nécessaires pour suffire à la demande de subventions de recherche qui résulte de cette effervescence intellectuelle :

- la participation des professeurs d'université aux programmes du CRSH est passée de 17 à 25 p. 100 depuis cinq ans;
- dans les programmes les plus novateurs, la demande dépasse la capacité du CRSH; par exemple, le CRSH ne peut subventionner que de 10 à 20 p. 100 des demandes retenues. Depuis deux ans, le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), qui appuie la création de partenariats actifs entre les universités et les communautés locales, n'a subventionné que 37 projets parmi les 298 propositions soumises;

- le CRSH tente de répondre à la demande de nouvelles initiatives conjointes dans les domaines où les besoins en recherche se font le plus sentir — par exemple la recherche sur la survie des communautés nordiques et l'acquisition des compétences en statistiques sociales.

Étant donné les pressions qui s'exercent en vue d'effectuer davantage de recherches en sciences humaines, le CRSH prévoit que le nombre de demandes soumises à ses programmes augmentera de quelque 50 p. 100 au cours des cinq prochaines années.

De plus, on réclame du CRSH qu'il appuie, à l'échelle nationale, les étudiants les plus brillants de maîtrise du Canada en sciences humaines, comme c'est le cas en sciences naturelles et en génie.

2.5 DÉPENSES PRÉVUES

Tableau 1 : DÉPENSES PRÉVUES

| (en millions de dollars) | Prévisions de dépenses 2000-2001 * | Dépenses prévues 2001-2002 | Dépenses prévues 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 |
|--|--|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut) | 121,7 | 160,8 | 167,4 | 173,7 |
| Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut) | - | - | - | - |
| Moins : Recettes disponibles | - | - | - | - |
| Total du Budget principal des dépenses | 121,7 | 160,8 | 167,4 | 173,7 |
| Rajustements ** | 28,4 | 19,8 | 19,8 | 20,0 |
| Dépenses nettes prévues | 150,1 | 180,6 | 187,2 | 193,7 |
| Moins : Recettes non disponibles | 0,4 | 0,4 | 0,4 | 0,4 |
| Plus : Coût des services reçus à titre gracieux | 1,8 | 1,8 | 1,8 | 1,8 |
| Coût net du programme | 151,5 | 182,0 | 188,6 | 195,1 |
| Équivalents temps plein | 134 | 135 | 135 | 135 |

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses.

Nota : Dépenses prévues 2003-2004 n'incluent pas la portion du financement du programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE) payée par le CRSH.

Section III : Plans, résultats, activités et ressources

3.1. DESCRIPTION DU SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les objectifs du secteur d'activité sont identiques aux objectifs généraux du Conseil décrits à la page 9: appuyer la recherche et la formation avancée de qualité pour nous aider à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous; et, contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, les industries, les responsables de l'élaboration des politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

L'unique secteur d'activités du CRSH est : **l'appui à la recherche et à l'érudition dans les sciences sociales et les humaines.**

Le CRSH accorde des subventions de recherche à des chercheurs travaillant individuellement ou en équipe ou aux universités pour appuyer la recherche fondamentale en sciences humaines et la recherche concertée et ciblée sur des questions d'intérêt national, bourses à des diplômés effectuant des recherches postdoctorales et à des étudiants inscrits à des programmes de doctorat, bourses pour appuyer la diffusion de la recherche et le soutien administratif qui y est relié.

3.2. PRINCIPAL ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE RÉSULTATS, RÉSULTATS PRÉVUS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES CONNEXES

Le résultat clé du secteur d'activité du CRSH consiste à faire avancer considérablement les connaissances et les compétences en sciences humaines et à assurer un leadership fort pour façonner le développement d'une capacité de recherche canadienne de premier plan pour le bien de la société canadienne. Les retombées à long terme pour les Canadiens comprennent :

- une capacité de recherche humaine vigoureuse et efficace, qui peut concurrencer celle des pays les plus avancés au monde;
- un réservoir sans cesse renouvelé de chercheurs de pointe dans les universités canadiennes, pour y enseigner et y former la prochaine génération;
- les connaissances et les compétences nécessaires pour soutenir une culture forte et un tissu social solide ainsi que pour résoudre des problèmes sociaux, culturels et économiques complexes.

Appuyer la formation en sciences humaines

Par l'entremise de ses programmes de bourses de doctorat et de bourses postdoctorales, le CRSH consacre 25 p. 100 de son

Tableau 2 : Principal engagement en matière de résultats, résultats prévus, activités et ressources connexes

| Principal engagement en matière de résultats | Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2001-2002 |
|--|---|--|----------------------|
| Fournir aux Canadiens les connaissances et l'expertise de pointe en sciences humaines et un leadership fort pour les aider à bâtir une capacité canadienne de recherche de calibre mondial et élaborer de solides politiques scientifiques | Renouveler la prochaine génération de chercheurs et de professionnels hautement qualifiés afin de répondre aux besoins des universités canadiennes ainsi que des secteurs public et privé (voir page 14 - <i>Appuyer la formation en sciences humaines</i>) | Bourses de doctorat et bourses postdoctorales aux niveaux actuels et l'augmentation du montant des bourses postdoctorales | 33 M\$ |
| | Connaissances qui contribuent à la compréhension et à la résolution des problèmes sociaux, culturels, intellectuels et économiques Résultats fondés sur des données probantes tirées des recherches sur les grands problèmes nationaux (voir page 16 - <i>Promouvoir la collaboration en recherche, les partenariats et les alliances de recherche avec les secteurs privé et bénévole</i>) | Maintien de l'appui à trois initiatives conjointes menées en collaboration avec des partenaires des secteurs public, privé et non gouvernemental Maintien de l'appui aux Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) déjà mises sur pied Appui à des recherches sur la nouvelle économie et sur des domaines connexes (éducation, gestion et apprentissage continu) Maintien de l'appui aux éléments des sciences humaines dans les Réseaux de centres d'excellence (RCE) et contribution au financement de quatre nouveaux réseaux | 39 M\$ |
| | Vastes activités de recherche pour faire avancer les connaissances, stimuler l'innovation et mobiliser de nouveau les chercheurs en sciences humaines (voir page 17 - <i>Maintenir une forte capacité d'innovation</i>) | Appui à la recherche dans le cadre des programmes de subventions ordinaires de recherche et des Grands travaux de recherche concertée (GTRC) | 43 M\$ |
| | Promouvoir la recherche (voir page 18 - <i>Promouvoir la recherche et gérer les connaissances</i>) | Appui à la diffusion et au transfert des activités productrices des connaissances | 5,4 M\$ |

budget des programmes de subventions et de bourses (en excluant le budget du Programme des chaires de recherche du Canada) à la formation avancée de personnel qualifié dans le domaine des sciences humaines. Le CRSH insiste également sur l'aspect formation dans ses nombreux programmes de subventions de recherche et de subventions stratégiques. En effet, en participant à des projets subventionnés par le CRSH, les étudiants peuvent acquérir des compétences de recherche, de même qu'un savoir-faire et des aptitudes utiles sur le marché du travail. En 2001-2002, le CRSH a l'intention :

- de maintenir son appui direct aux étudiants de doctorat prometteurs et aux jeunes chercheurs dans ce domaine afin de continuer à répondre aux besoins des employeurs du milieu universitaire, du gouvernement et du secteur privé;
- d'accroître les possibilités de formation avancée dans un cadre interdisciplinaire et de formation novatrice et interactive, grâce au programme des thèmes stratégiques, au programme des Grands travaux de recherche concertée (GTRC) et à la récente Initiative de la nouvelle économie (INÉ);
- de continuer à financer la formation dans le cadre de son programme de subventions ordinaires de recherche; en effet, une forte proportion des sommes demandées par les chercheurs est destinée à la formation (en moyenne, de 50 à 60 p. 100 annuellement).

Promouvoir la collaboration en recherche, les partenariats et les alliances de recherche avec les secteurs privé et bénévole

Le CRSH continuera à élargir ses partenariats avec les organisations intéressées, afin d'élaborer ensemble et, dans la mesure du possible, de financer conjointement des recherches sur les grands problèmes sociaux, culturels et économiques. Plus précisément, le CRSH a l'intention :

- d'appuyer, grâce à son programme des GTRC, de grands projets de recherche interdisciplinaire d'envergure nationale et internationale auxquels participent divers partenaires;
- de lancer, au cours des prochaines années, de nouvelles initiatives conjointes afin de répondre aux besoins du Canada en matière de recherche ciblée et de recherche pertinente pour l'élaboration de politiques;
- de lancer une Initiative de la nouvelle économie (INÉ) afin de produire des connaissances et des compétences et de créer des outils dans quatre domaines clés :

général — comprendre les aspects économiques, sociaux et technologiques de la nouvelle économie

gestion — comprendre les exigences en matière de leadership et de gestion dans la nouvelle économie et y répondre

éducation — s'assurer de l'efficacité de l'éducation formelle afin de répondre aux besoins de la nouvelle économie (y compris les nouvelles façons d'appuyer les méthodes et la prise de décisions dans le milieu de l'éducation et la mise en œuvre adéquate des technologies transformatrices)

apprentissage continu — déterminer les besoins réels, les mesures incitatives les plus efficaces et les meilleurs modèles applicables à l'éducation tout au long de la vie dans la nouvelle économie.

- de continuer à investir dans la création de partenariats à l'échelle nationale et de réseaux de chercheurs de renommée mondiale grâce au programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE), lequel est administré conjointement par les trois organismes subventionnaires (le CRSNG, les IRSC et le CRSH);

Maintenir une forte capacité d'innovation

Le CRSH continuera de soutenir une masse critique d'expertise en recherche et maintiendra le dynamisme dont dépend l'innovation :

Le Programme des chaires de recherche du Canada

Dans son budget de l'an 2000, le gouvernement du Canada a prévu 900 millions de dollars pour appuyer la création, d'ici 2005, de 2 000 chaires de recherche du Canada dans les universités, partout au pays. Environ 400 nouveaux titulaires de chaire seront nommés au cours de chacune des cinq prochaines années. Le recrutement se fera au Canada et à l'étranger. Le CRSH s'est vu confier l'administration du budget du Programme et abrite dans ses locaux le Secrétariat du Programme.

Le principal objectif du Programme des chaires de recherche du Canada est de permettre aux universités canadiennes, de même qu'aux instituts de recherche et aux centres hospitaliers qui leur sont affiliés, d'atteindre l'excellence dans le domaine de la recherche et de devenir des centres de recherche de classe mondiale dans l'économie du savoir à l'échelle internationale.

Le Programme des chaires de recherche du Canada fait partie d'un investissement global ciblé de 4,1 milliards de dollars consenti par le gouvernement du Canada pour consolider la recherche et l'innovation. Il a pour but de mettre au point de nouvelles technologies environnementales et d'améliorer les pratiques écologiques, ainsi que de renforcer l'infrastructure fédérale, provinciale et municipale.

Des chaires seront créées dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé, des sciences sociales et des sciences humaines. Le Programme mettra l'accent sur l'investissement dans la recherche fondamentale et appliquée au sein des universités canadiennes.

Pendant la première ronde de nominations, 24 universités ont soumis au total 207 candidatures; 195 ont été approuvées. À la seconde ronde, 30 des 61 universités admissibles ont soumis des candidatures et on prévoit que d'ici la fin de l'exercice 2001-2002, les 61 universités auront proposé des candidats.

Au cours des prochaines années, le Programme des chaires de recherche du Canada continuera à travailler à l'atteinte de ses objectifs :

- en respectant toujours les plus hautes normes d'excellence dans son processus de sélection par les pairs;
- en suscitant de l'intérêt envers le Programme et la participation des chercheurs grâce à une stratégie de communication axée sur les universités et les titulaires éventuels (en particulier sur les chercheurs de renom qui travaillent à l'étranger);
- en collaborant aux annonces régionales concernant les nominations et les infrastructures subventionnées, assurant du même coup une visibilité et une couverture maximales de l'investissement du gouvernement fédéral;
- en mettant en œuvre un cadre rigoureux en vue des évaluations prévues pendant la troisième et la cinquième année du Programme.

- en appuyant les chercheurs dans toutes les disciplines des sciences humaines grâce à ses programmes de recherche fondamentale;
- en finançant des activités spéciales de structuration, de transfert et d'intégration des connaissances au moyen de son Fonds présidentiel pour l'innovation et de son programme Initiatives de développement de la recherche;
- en consolidant la capacité de recherche en sciences humaines par l'entremise du Programme des chaires de recherche du Canada, qui vise à attirer et à conserver les meilleurs chercheurs au Canada.

Promouvoir la recherche et gérer les connaissances

Le CRSH est déterminé à accroître la communication et le transfert efficaces des connaissances, qui constituent un élément

essentiel du processus de recherche. À cette fin, il :

- continuera à appuyer la diffusion de la recherche et le transfert des connaissances par l'entremise de ses programmes de conférences, de congrès et de revues savantes;
- poursuivra ses programmes de partenariats et ses alliances de recherche afin de favoriser un meilleur transfert des connaissances entre les chercheurs qu'il subventionne et les différents groupes d'utilisateurs au sein du gouvernement, dans la communauté et le secteur privé;
- explorera également de nouvelles façons de servir d'intermédiaire entre les producteurs et les utilisateurs de la recherche en sciences humaines;
- réorganisera sa Division des communications, afin d'accentuer dans les activités de la Division l'efficacité et l'envergure

Tableau 3 : Plan d'amélioration des services du CRSH

| Résultats prévus | Activités clés connexes |
|---|---|
| Public plus sensibilisé à la recherche en sciences humaines | <ul style="list-style-type: none"> ● Promouvoir l'utilisation active des médias pour attirer l'attention du public sur les recherches et les chercheurs subventionnés par le CRSH. ● Mettre en œuvre un nouveau programme - ÉCLATS (Étudiants communiquant les liens et les avancées technologiques et scientifiques), dans le cadre duquel des étudiants écrivent des articles à partir des recherches subventionnées. ● Appuyer la série de colloques des <i>Petits déjeuners sur la Colline</i>, les <i>profils de recherche</i> remis aux parlementaires, aux médias et aux universités ainsi que le <i>Congrès des sciences sociales et humaines</i>, le plus grand congrès annuel au Canada; toutes des activités organisées par la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales (FCSHS). ● Promouvoir les conférences et les congrès subventionnés par le CRSH. |
| Amélioration substantielle et quantifiable du niveau de satisfaction de la clientèle | <p>Élaborer un plan d'amélioration des services et des outils de mesure de la satisfaction de la clientèle, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Participer aux tables rondes du portefeuille de l'Industrie pour explorer les pratiques exemplaires et les méthodes novatrices de prestation de services des autres membres du portefeuille. ● Déterminer des normes et des niveaux de service. ● Harmoniser nos politiques et nos procédures avec celles des autres organismes subventionnaires. ● Créer un Intranet dans lequel les employés auront facilement accès à de l'information sur le CRSH. |
| Interaction accrue entre les Canadiens et le CRSH : accéder à l'information, aux programmes et aux services; traiter avec nous électroniquement | <p>Améliorer la prestation électronique des services pour adhérer à l'initiative <i>Gouvernement en direct</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Créer un moteur de recherche pour consulter les résultats des concours du CRSH. ● Créer un rapport de recherche final que les chercheurs devront remplir à l'échéance de leur subvention afin d'améliorer les comptes rendus sur le rendement, l'évaluation des programmes et la promotion des résultats de la recherche. ● Mettre en œuvre le projet pilote sur la lettre d'intention afin de faciliter la tâche des candidats et des comités de sélection. ● Mettre à niveau le c.v. et les formulaires de demande de bourse ou de subvention électroniques, en consultation avec les autres organismes subventionnaires, s'il y a lieu. ● Revoir le site Web, améliorer l'accès aux formulaires de demande, aux descriptions de programme et aux résultats de la recherche. <p>Au cours des deux prochaines années, mettre en œuvre les directives du Conseil du Trésor sur l'uniformité de la présentation et de l'exploitation qui s'appliquent à Internet.</p> |

du transfert des connaissances et des relations publiques;

- continuera à élaborer des stratégies pour renforcer les liens du Conseil avec les parlementaires et le secteur des politiques fédérales.

Initiatives d'amélioration des services

De plus, par suite de l'Initiative d'amélioration des services mise de l'avant par le gouvernement du Canada en 2000, le CRSH s'engage à améliorer le niveau de satisfaction de sa clientèle. Le tableau 3 (voir à la page précédente) indique les activités clés et les résultats prévus du plan d'amélioration des services du CRSH.

Initiatives spéciales en 2001-2002

Faire connaître les humanités

Le Groupe de travail sur l'avenir des humanités soumettra son rapport au Conseil en mars 2001. S'inspirant des délibérations qui ont eu lieu à une conférence nationale en octobre 2000, le rapport du groupe de travail énoncera les principes qui aideront la communauté des chercheurs à rehausser le profil de la recherche et de la formation dans les humanités, au cours de la prochaine décennie et plus tard. Il décrira également les principaux défis auxquels sont confrontés différents intervenants et présentera des recommandations précises au Conseil du CRSH. En 2001-2002, le CRSH examinera ces recommandations et y donnera suite. Pour y parvenir, il obtiendra la collaboration

d'organismes importants, notamment de la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales (FCSHS) et de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC). L'expérience et l'expertise de ces organismes feront en sorte qu'on tienne compte du rôle primordial des humanités dans l'éducation postsecondaire, les cultures nationales et la société civile.

Consultation d'envergure

Le CRSH entreprendra une grande consultation auprès des organismes et des personnes qui représentent sa clientèle diversifiée afin de choisir de nouveaux thèmes de recherche stratégique. Il retiendra les thèmes qui sont d'une importance reconnue, substantielle et continue pour comprendre les questions sociales et intellectuelles jugées pressantes et d'actualité. Cette consultation sur les priorités de la recherche thématique engagera tous les grands intervenants : les chercheurs, les universités, les gouvernements et les utilisateurs des résultats de la recherche des secteurs public, privé et communautaire. Elle permettra également au CRSH de pressentir des partenaires éventuels qui pourraient contribuer au financement d'initiatives de recherche essentielles dans le cadre du programme des initiatives conjointes.

Consultation nationale sur les archives de données de recherche, leur gestion et leur utilisation

Le groupe de travail sur les archives de données — une initiative conjointe du CRSH et des Archives nationales du Canada — poursuivra l'élaboration d'une stratégie

nationale de gestion des données de recherche. Dans l'année qui vient, le groupe de travail déterminera les besoins de la communauté des chercheurs en matière d'archives de données et explorera la possibilité de créer de nouvelles installations d'archives de données. Grâce à ce projet, tous les intervenants pourront étudier, tout d'abord, les exigences précises d'une telle installation d'un point de vue canadien et, deuxièmement, le type de structure qui les satisfait le mieux. Le Conseil prévoit recevoir le rapport final du groupe de travail à l'été 2001.

La gouvernance de l'éthique

Après la réalisation d'une étude importante, *La gouvernance du processus pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains*, le Conseil a appuyé la création d'un comité d'éthique des trois Conseils et d'un secrétariat tripartite. Ceux-ci veilleront à la mise en œuvre et au développement de l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* et établiront une nouvelle relation de travail avec le Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain. Adhérant aux principes de transparence, d'ouverture et d'accessibilité, le comité d'éthique et le secrétariat tripartite tenteront de resserrer les liens avec la communauté des chercheurs. Le CRSH a également recommandé la mise sur pied d'une procédure d'accréditation asymétrique afin de tenir compte des besoins différents de la communauté biomédicale et des chercheurs en sciences humaines.

Mise en œuvre du nouveau cadre de responsabilité

Le CRSH travaillera à la mise en œuvre de son nouveau cadre de responsabilité. Plus précisément, il élaborera des outils de mesure et d'évaluation qui lui permettront de répondre aux questions fondamentales concernant les résultats et l'incidence des recherches qu'il subventionne.

Objectifs à long terme

Au cours des prochaines années, le CRSH espère :

- lancer un nouveau programme de bourses de maîtrise, afin d'élargir son appui aux programmes de formation avancée et de contribuer à apporter au marché du travail du personnel qualifié ayant une formation en sciences humaines;
- accroître la valeur et le nombre des bourses de doctorat, afin d'atteindre l'objectif consistant à appuyer 15 p. 100 des étudiants canadiens à plein temps des cycles supérieurs en sciences humaines;
- faire du programme des Alliances de recherche universités-communautés un programme à part entière de la stratégie du CRSH pour appuyer des alliances de recherche indispensables;
- accentuer ses activités de promotion de la recherche et de gestion des connaissances;
- subventionner 50 p. 100 des nouveaux candidats qui demandent l'aide financière du CRSH.

Section IV : Initiatives conjointes

4.1. INITIATIVES HORIZONTALES

Le Groupe de travail du CRSNG et du CRSH sur la recherche nordique a publié son rapport final en septembre 2000. Le Groupe de travail a recommandé vivement que le Canada rétablisse sa capacité de recherche universitaire dans le Nord afin d'aider les résidents de cette vaste région à relever les défis sans précédent qui les confrontent sur les plans social, physique, économique et environnemental. Le rapport encourage la formation de nouveaux partenariats entre les universités et les communautés nordiques ainsi que la participation active des résidents des régions du Nord à la recherche et à la formation.

Le Conseil du CRSH a approuvé en principe les recommandations du groupe de travail pour créer un nouveau programme visant à établir des : chaires de recherche nordique, recherches stratégiques, nouveaux partenariats entre les universités et les communautés nordiques, suppléments aux bourses doctorales et postdoctorales, subventions d'équipement et d'infrastructure. Bien que le CRSH adhère totalement à l'initiative, il lui est impossible pour l'instant de se joindre au CRSNG dans ses efforts pour lancer le programme de recherche nordique. Il y participera lorsqu'il aura acquis les fonds nécessaires.

Le CRSH participe également à l'effort du gouvernement fédéral visant à élaborer une

stratégie sur la science et la technologie dans le Nord. Il siège en effet au comité interministériel des sciences et de la technologie du Nord, dont sont membres Ressources naturelles Canada, Pêches et Océans, Environnement Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, la Défense nationale, Santé Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Transports Canada, Industrie Canada et le CRSNG. Le comité interministériel élabore actuellement une stratégie concertée de sciences et de technologie. Son premier rapport, intitulé *Les sciences et la technologie dans le Nord canadien : cadre et plan de recherche fédéraux du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2002*, a été rendu public en mai 2000. Durant l'année qui vient, le CRSNG et le CRSH continueront à collaborer avec le comité interministériel afin de préparer un plan qui vise à accroître l'appui du gouvernement fédéral à la recherche nordique au Canada.

4.2. INITIATIVES COLLECTIVES

Depuis 1989, le programme des initiatives conjointes du CRSH sert de cadre au Conseil lorsqu'il décide de conclure des ententes de partenariat ou de cofinancement avec des organismes des secteurs public, privé et communautaire. À ce jour, le CRSH a lancé 28 initiatives conjointes qui ont donné lieu à quelque 40 millions de dollars additionnels pour la recherche en sciences humaines.

TABLEAU 4 : INITIATIVES COLLECTIVES EN COURS AU CRSH

| Initiative collective ou programme | Objectifs clés | Partenaire(s) | Fonds octroyés par les partenaires | Résultats prévus |
|--|---|---|---|--|
| Subventions — Le Canada dans le monde | Permettre à des chercheurs canadiens d'établir des partenariats avec des chercheurs de pays en développement qui étudient les mêmes problèmes | Centre de recherches pour le développement international (CRDI) | 200 000 \$ sur trois ans | Donnera un bon aperçu des problèmes communs au Canada et aux pays en développement et permettra de formuler des solutions; actualisera l'expertise canadienne sur les questions concernant les pays en développement |
| Suppléments du Service canadien des forêts aux bourses d'études supérieures | Promouvoir la recherche en sciences forestières au niveau du doctorat, dans les établissements canadiens, en collaboration avec les centres régionaux ou nationaux du SCF | Service canadien des forêts (SCF) | 45 000 \$ sur trois ans | Établira une nouvelle capacité de recherche en foresterie du point de vue des sciences humaines |
| Partenariat de recherche en foresterie | Resserrer les liens entre les chercheurs du SCF et les universités canadiennes | SCF et Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) | 127 000 \$ en 2000-2001 (le montant varie d'année en année) | Permettra d'améliorer les politiques, les règlements et les pratiques au sein de l'industrie forestière, ceci dans le but de mieux gérer les forêts et d'assurer l'exploitation durable des ressources |
| Initiative canadienne de recherche sur le tabagisme | Appuyer la recherche ciblée sur le contrôle du tabagisme; développer et entretenir des liens plus étroits entre les chercheurs et les responsables de l'élaboration des programmes et des politiques | Institut national du cancer du Canada, Société canadienne du cancer, Santé Canada, Fondation des maladies du cœur du Canada | 1,3 M\$ sur cinq ans | Nombre plus élevé de projets de recherche pertinents aux programmes et aux politiques de lutte au tabagisme afin d'en accroître l'efficacité |
| Chaires en gestion du changement technologique | Augmenter l'entrepreneuriat dans le secteur de la technologie en collaboration avec le secteur privé, dans des domaines clés où s'opère le changement technologique Faciliter l'intégration de la technologie et des nouvelles connaissances dans le milieu de travail et ailleurs dans la société et le secteur de la recherche | CRSNG, secteur privé | 14,8 M\$ sur dix ans | Avantages tirés des nouvelles connaissances et de la capacité de recherche dans le domaine de la gestion du changement technologique |

TABLEAU 4 : INITIATIVES COLLECTIVES EN COURS AU CRSH (SUITE)

| Initiative collective ou programme | Objectifs clés | Partenaire(s) | Fonds octroyés par les partenaires | Résultats prévus |
|---|---|--|------------------------------------|--|
| Cours d'analyse statistique de l'ICSS (Initiative canadienne sur les statistiques sociales) | Familiariser davantage les participants avec les données et les enquêtes de Statistique Canada qui sont actuellement disponibles Créer des compétences axées principalement sur les données et les questions d'intérêt canadiennes | Statistique Canada | 141 630 \$ sur deux ans | Capacité et expertise accrue en recherche sociale quantitative qui renforceront la prise de décisions fondée sur des données probantes |
| ARUC de la SCHL et du CRSH dans le domaine des collectivités durables et du logement des Autochtones | Appuyer des recherches dans la communauté afin de promouvoir des logements sains, adéquats et abordables qui répondent aux objectifs des collectivités durables et aux besoins particuliers des communautés autochtones | Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) | 750 000 \$ sur trois ans | Meilleurs logements pour les communautés autochtones et les collectivités durables |
| Le fédéralisme et les fédérations | Approfondir nos connaissances du fédéralisme et des relations entre le fédéralisme et les politiques publiques grâce à la recherche fondamentale, à la formation et à la diffusion des connaissances | Affaires intergouvernementales, Bureau du Conseil privé (BCP) | 1,2 M\$ sur quatre ans | Capacité de recherche accrue, nouvelles connaissances et renouvellement du corps professoral dans les universités dans ce domaine |
| Centres d'excellence L'immigration et la métropole | Stimuler la recherche multidisciplinaire communautaire sur l'immigration et l'intégration dans les grands centres urbains | Citoyenneté et Immigration Canada, Santé Canada, Patrimoine canadien, Développement des ressources humaines Canada (DRHC), Condition féminine Canada | 5 M\$ sur cinq ans | Capacité de recherche accrue et nouvelles connaissances qui aideront à élaborer les politiques publiques et à améliorer les services relatifs à l'immigration et à l'intégration |

TABLEAU 4 : INITIATIVES COLLECTIVES EN COURS AU CRSH (SUITE)

| Initiative collective ou programme | Objectifs clés | Partenaire(s) | Fonds octroyés par les partenaires | Résultats prévus |
|---|---|--|------------------------------------|--|
| Réseaux de recherche sur les systèmes d'innovation | Mieux comprendre l'incidence des activités sociales et politiques, et des interactions de diverses institutions publiques et privées sur l'application de l'innovation | Conseil national de recherches du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) | 456 000 \$ sur trois ans | Élaboration de politiques à partir d'une meilleure compréhension de l'incidence des politiques reliées à la sciences, à la technologie et à l'économie sur le développement économique |
| Secteur sans but lucratif au Canada | Mieux comprendre le rôle que jouent les organismes sans but lucratif dans la société, contribuer à l'élaboration de politiques publiques efficaces sur des sujets pertinents | Fondation Kahanoff | 783 500 \$ sur trois ans | Avancement du savoir relatif au secteur sans but lucratif |
| Réseau de recherche national sur la gestion des océans | Effectuer de nouvelles recherches afin d'accélérer l'application de la pensée critique et des pratiques exemplaires de façon à incorporer le développement durable à la gestion des océans | Pêches et Océans Canada | Jusqu'à 540 800 \$ sur trois ans | Création d'un groupe spécialisé de chercheurs dans le domaine des océans, d'un vaste contexte comparatif qui facilitera l'élaboration de la Stratégie nationale de gestion des océans; transfert des résultats de la recherche et leur utilisation par les gouvernements, les collectivités et d'autres intervenants |
| Programme sur les rapports en évolution | Approfondir notre connaissance des forces politiques et autres qui façonnent l'évolution des rapports dans quatre domaines : les rapports économiques, les rapports personnels, les rapports sociaux et les rapports de gouvernance | Commission du droit du Canada (CDC) | 400 000 \$ sur quatre ans | Nouvelles connaissances et recherches; établissement de partenariats de recherche multidisciplinaire |
| et Chercheur en résidence virtuelle | Chaque année, accorder à un chercheur le financement dont il a besoin pour travailler au sein de la CDC et faire avancer la recherche dans l'un des quatre domaines de recherche susmentionnés | Commission du droit du Canada (CDC) | 100 000 \$ sur quatre ans | Rapports importants sur les politiques relatives au droit et sur la réforme du droit |

TABLEAU 4 : INITIATIVES COLLECTIVES EN COURS AU CRSH (SUITE)

| Initiative collective ou programme | Objectifs clés | Partenaire(s) | Fonds octroyés par les partenaires | Résultats prévus |
|--|---|---|------------------------------------|---|
| La société, la culture et la santé des Canadiens II | Encourager et appuyer la recherche et la formation d'équipes interdisciplinaires sur des sujets reliés à la société, à la culture et à la santé des Canadiens | Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) Programme national de recherche et de développement en matière de santé (PNRDS) | 5,4 M\$ sur trois ans | Capacité de recherche accrue et nouvelles connaissances obtenues grâce à une perspective interdisciplinaire |
| Valoriser l'alphabétisme au Canada | Stimuler la recherche dans des domaines d'enquête en alphabétisation des adultes | Secrétariat national à l'alphabétisation (DRHC) | 1,25 M\$ sur cinq ans | Capacité de recherche et formation accrues dans ce domaine |

Section V : Renseignements financiers

Tableau 5 : Sommaire des paiements de transfert

| (en millions de dollars) | Prévision des dépenses 2000-2001* | Dépenses prévues 2001-2002 | Dépenses prévues 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 |
|--|--------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Subventions | | | | |
| Soutenir la recherche et l'érudition | 135,3 | 166,9 | 173,2 | 183,2 |
| Total des subventions | 135,3 | 166,9 | 173,2 | 183,2 |
| Contributions | - | - | - | - |
| Autres paiements de transfert | - | - | - | - |
| Total des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert | 135,3 | 166,9 | 173,2 | 183,2 |

Nota : Dépenses prévues 2003-2004 n'incluent pas la portion du financement du programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE) payée par le CRSH.

Tableau 6 : Source des recettes non disponibles

| Recettes non disponibles (en millions de dollars) | Prévisions de recettes 2000-2001* | Recettes prévues 2001-2002 | Recettes prévues 2002-2003 | Recettes prévues 2003-2004 |
|--|---|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Conseil de recherches en sciences humaines | | | | |
| Soutenir la recherche et l'érudition | 0,4 | 0,4 | 0,4 | 0,4 |
| Total des recettes non disponibles | 0,4 | 0,4 | 0,4 | 0,4 |

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Tableau 7 : Coût net du programme en 2001-2002

| (en millions de dollars) | Total |
|--|---|
| Dépenses nettes prévues (budgétaires et non budgétaires du brute du Budget principal des dépenses plus rajustements) | 180,8 |
| Plus : Services reçus sans frais | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) • Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT • Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada • Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada | <p>1,3</p> <p>0,5</p> <p>-</p> <p>-</p> |
| | 1,8 |
| Moins : Recettes non disponibles | 0,4 |
| | 0,4 |
| Coût net du programme pour 2001-2002 | 182,2 |

Bibliographie

De plus près. Le CRSH et la recherche en sciences humaines. Division des communications du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1998.

Regard sur l'avenir. La stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines. N° de cat. CR22-6/1990, ISBN 0-662-57960-7, 28 pages.

L'Initiative canadienne sur les statistiques sociales. Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et Statistique Canada. N° de cat. CR22-34/1999, ISBN 0-662-64434-4, 12 pages.

L'éducation et la révolution technologique : Le rôle des sciences humaines dans l'économie du savoir. Robert C. Allen, novembre 1999, 36 pages.

De l'état de crise à la relance. Rétablir le rôle du Canada dans la recherche nordique. Rapport final présenté au CRSNG et au CRSH par le Groupe de travail sur la recherche nordique. ISBN 0-662-65227-4, 45 pages.

Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et priorités 2000-2001. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (<http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/estimate/estimF.html>)

Une recherche à la fine pointe du progrès pour une meilleure cohésion sociale et une économie compétitive. Scénario d'innovation pour le Conseil de recherches en sciences du Canada. Janvier 1998, 20 pages.

Des connaissances et des compétences à la fine pointe du progrès pour un monde en pleine mutation. Décembre 1998, 11 pages.

Une gestion axée sur les résultats 1999. Secrétariat du Conseil du Trésor, ISBN 0-662-64464-6, 1999, 78 pages.

Les sciences et la technologie dans le Nord canadien : Cadre et plan de recherche fédéraux. Avril 2000, ISBN 0-662-65049-2, 52 pages.

Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes — Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada. Secrétariat du Conseil du Trésor, mars 2000, 46 pages.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada — Budget des dépenses 1999-2000 Partie III Plan de dépenses. N° de cat. BT31-2/2000-III-8, ISBN 0-660-60796-4, 39 pages.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada - Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1999. N° de cat. BT31-4/73-1999, ISBN 0-660-61085-X, 39 pages.

Guide des bourses du CRSH (<http://www.crsh.ca>)

Guide des subventions du CRSH (<http://www.crsh.ca>)

Le défi du juste milieu : La stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1996-2001. N° de cat. CR22-33/1997, ISBN 0-662-62927-2, décembre 1996, 20 pages.

L'employabilité des diplômés universitaires en sciences humaines et en éducation : Données statistiques récentes. Robert C. Allen, août 1998, 28 pages.

Orientations : Portrait de l'université au Canada. Association des universités et collèges du Canada, ISBN 0-88876-199-6, 96 pages.